

Mon guide Vie Scolaire 2022-2023 au collège LA SALLE SAINT LOUIS

Chers élèves,

Bienvenue dans notre Ensemble Scolaire LA SALLE SAINT LOUIS qui accueille environ 1200 élèves, de la petite section de Maternelle à la classe de Terminale.

Cette petite brochure a pour but de vous aider à intégrer le fonctionnement de votre **collège**.

C'est tout au long de votre scolarité que vous allez apprendre à le découvrir, à l'aimer, à le respecter, et à en défendre les couleurs dans les différentes manifestations scolaires, sportives, et culturelles, auxquelles vous pourrez participer.

Je forme pour vous le vœu d'être fiers et heureux d'être des élèves de l'Établissement.

C'est un Établissement qui s'attache surtout à préparer ses élèves pour l'Avenir. Ainsi, par nos projets, vous grandirez et vous épanouirez en intelligence, humanité et foi.

Notez bien que nous sommes un Établissement Lasallien, vous êtes donc membre d'un Réseau fort de 150 œuvres éducatives en France qui comptabilise plus 150 000 élèves et étudiants. Il est présent dans 79 pays du Monde.

Je vous souhaite une très belle rentrée, et une excellente année scolaire.

Le Responsable de la Vie Scolaire

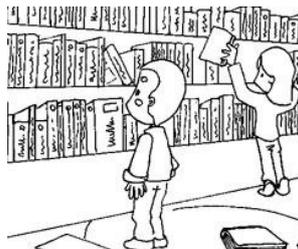
M. LE BRIS

Pour mon année scolaire

- **J'ai un professeur principal** : Son rôle est essentiel dans l'animation et le suivi pédagogique de la classe. Il est mon premier référent en cas de difficulté. Il ne faut pas hésiter à communiquer avec lui.
- **J'ai un professeur de pastorale** : Je suis dans Établissement Catholique. Un enseignement à la culture religieuse est obligatoire pour les élèves de 6^{ème} à la 4^{ème}. Des temps forts, des célébrations sont également proposés à toute la communauté éducative. Les élèves qui le désirent peuvent être accompagnés à la préparation des sacrements.
- **J'ai un professeur documentaliste** : Ce professeur gère le Centre de Documentation et d'Information. C'est un lieu où sont accessibles des documents que le collège met à disposition des élèves et des enseignants.
- **J'ai un professeur pour chacune de mes matières** : Je n'hésite jamais à lui poser des questions en lien avec le cours.
- **J'ai une équipe de surveillants** : Elle gère les élèves en dehors des cours et assure le bon fonctionnement de l'Établissement.
- **J'ai deux membres de la direction au collège** : Mme WILLIAMS qui est la Directrice des Études, et M. LE BRIS qui est Responsable de la Vie Scolaire.
- **J'ai un chef d'Établissement coordinateur** : M. d'ERCEVILLE qui gère l'Ensemble scolaire LA SALLE SAINT LOUIS. Il est en lien étroit et de confiance avec Mme WILLIAMS et M. LE BRIS.

Si je suis interne :

- **J'ai un surveillant d'internat référent et un Responsable des Internats** : ce responsable est membre de la direction du collège avec Mme WILLIAMS et M. LE BRIS.



J'entre dans mon collège

Entre 8 h 00 et 8 h 25 je peux rentrer au collège soit par l'entrée principale au 73 avenue André Malraux, soit du côté de l'arrêt des bus, avenue Liotard.

Pour sortir, ces deux portails sont ouverts entre 17 h 00 et 17 h 10.

Le matin je dois directement rentrer dans l'Établissement et ne pas attendre à l'extérieur. Le soir je dois aussi tout de suite prendre mon bus ou quitter immédiatement les abords si je rentre par un autre moyen.

À vélo, à pied ou en bus...

Aux entrées de l'Établissement, il y a toujours beaucoup de monde. Les piétons côtoient les voitures et les deux roues. **Je dois faire très attention aux voitures.** Un accident est vite arrivé.

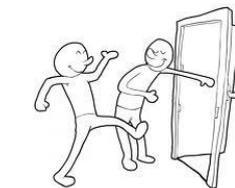
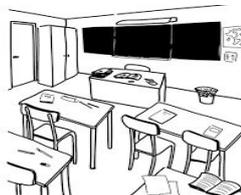


J'entre en classe dans le calme et à mon tour...

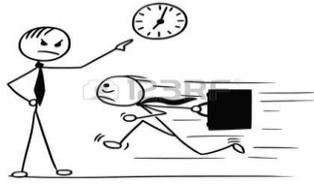
A la sonnerie de 8 h 25, et après les récréations, **je me range rapidement et calmement sur la cour**, à l'emplacement prévu pour ma classe et j'attends que le professeur vienne nous chercher. Afin d'éviter les bousculades et de rentrer en classe sans perdre de temps, je dois me ranger par deux en faisant un **rang compact**.

Dans les **escaliers** : je reste calme et le plus silencieux possible.

Lorsqu'un adulte entre dans ma classe, je me lève et reste debout en silence jusqu'à ce qu'il me dise de m'asseoir. C'est ma manière de lui dire bonjour. Je n'ai donc pas besoin de parler.



Si après un petit souci je suis en retard...



Je passe obligatoirement par le bureau de la Vie Scolaire pour le signaler, surtout que le professeur a dû me noter absent. C'est avec une autorisation écrite que je peux retourner en classe.

Si je suis absent...

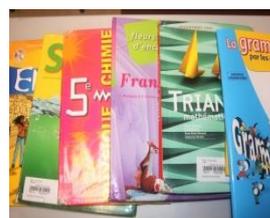
ABSENCE	G	ABSENCE	G
du _____ à _____ h		NOM _____	
au _____ à _____ h		Prénom _____ classe de _____	
motif _____		a été absent(e) depuis le _____ à _____ h	
Signature Vie Scolaire		motif _____	
		retour le _____ à _____ h	
		Signature des parents ou responsable légal	

- Mes parents doivent obligatoirement téléphoner au collège (à l'accueil), pour signaler mon absence, ou envoyer un courriel au Responsable de la Vie Scolaire à l'adresse sur mon carnet : rvsc@lasallesaintlouis.fr .
- Pour justifier mon absence, dès que je reviens au collège, avant le début du 1^{er} cours, je me présente à la Vie Scolaire avec **le billet d'absence de mon carnet de suivi rempli et signé** par ma famille. Le surveillant enregistrera alors mon retour au collège. Attention, seul le coupon dans mon carnet permet de classer mon absence, un simple appel ou courriel ne suffit pas.

Je n'oublie jamais...

Mon carnet de suivi : je dois l'avoir en permanence dans mon sac. Il est un outil de communication indispensable entre le collège et ma famille. Il me sert de carte d'identité pour entrer et sortir de l'établissement, et c'est aussi mon agenda pour noter mes devoirs. Il est obligatoire et ne peut pas se perdre. Si je ne l'ai pas, je dois immédiatement le signaler à la Vie Scolaire qui n'acceptera pas plusieurs oublis.

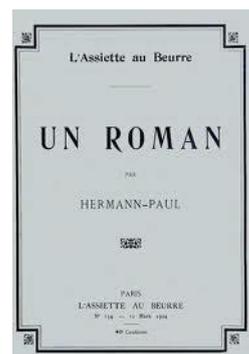
Mes manuels scolaires : ils me sont prêtés par le collège. Je dois en prendre soin. Pour cela je les couvre et marque mon nom sur l'étiquette, à l'extérieur du manuel. Je fais attention à ne pas mettre de scotch directement sur le livre. Un état des lieux est fait en début d'année et en fin d'année. Si les manuels sont dégradés une facturation sera réalisée.



Il n'est pas utile d'alourdir mon sac si je n'ai pas besoin de mon manuel.

Ma Carte de cantine : Elle est obligatoire pour manger à la cantine. Si je ne l'ai pas, je passe en dernier à la cantine et je ne mange pas avec mes amis. Si je ne retrouve plus ma carte depuis plusieurs jours, mes parents doivent faire une demande écrite dans mon carnet pour en acheter une autre. (Le prix est dissuasif) (Attention le nombre de carte est limité et la Vie Scolaire veillera aux oublis).

Un roman : il y a suffisamment de thèmes et de styles de romans pour que j'en trouve un qui me plaise ! Je dois donc en avoir un, en permanence, dans mon cartable. Ainsi, je ne serai jamais "désœuvré" si un professeur n'est pas là ou si je dois m'occuper durant la journée, à tout moment il est possible que je cumule des heures de permanence sans que cela soit prévu.



Le B.A.M.E.S : c'est le sport que je dois automatiquement pratiquer lorsque je suis à l'école. Il s'agit du Bonjour, Aurevoir, Merci, Excusez-moi, S'il vous plaît.



Mon collègue, j'en prends soin !

Chacun est responsable du matériel qui est mis à sa disposition et de la propreté de l'Établissement.

Un **papier** sur la cour, du **pain** au sol dans le self, des **affaires** qui traînent un peu partout... cela n'est pas très agréable. Même si chacun est responsable de ses affaires, cela ne doit pas m'empêcher de ramasser un papier ou d'apporter un vêtement oublié aux « objets trouvés » (à la Vie Scolaire) !

De la même manière, la **propreté des toilettes** est essentielle pour le bien-être de chacun. Devoir « se retenir » toute la journée parce que les toilettes ont été fermées suite à des dégradations ou parce qu'elles sont sales, c'est risquer un grave problème de santé... Je dois toujours tirer la chasse ; si je suis un garçon, je vise juste ! et, après je me lave les mains.

Enfin, un mur à repeindre parce qu'il a été tagué, une table à remplacer parce qu'elle a été trouée, une chaise à changer parce qu'elle a été cassée par un élève qui se balançait... c'est **de l'argent dépensé inutilement qui aurait pu être consacré à autre chose** : une sortie de classe moins chère, davantage d'ordinateurs mis à la disposition de tous...

Je dois donc m'investir pour que mon collègue reste propre, et je dois régulièrement proposer mon aide pour contribuer au bon fonctionnement de l'Établissement. Exemples : Je peux proposer de nettoyer la cour, je peux proposer mon aide au service de la cantine...



J'ai des temps de récré chaque jour !

600 élèves sur la cour en même temps, plusieurs fois par jour cela fait beaucoup d'occasions de se rencontrer, de se détendre, de jouer, de partager... chacun à sa manière, qu'il soit en 6^{ème} ou en 3^{ème}, qu'il soit sportif ou pas.

Ce n'est pas possible de passer les temps de pause dans les couloirs.

Rien ne vaut un grand bol d'air sur la cour pour se réoxygéner et « se défouler » ! Les couloirs et les salles de classe ne sont pas des lieux de détente et de jeu.

La liberté de chacun s'arrêtant là où commence celle de l'autre, pour que ces moments se passent bien, je dois **respecter mes camarades** : pas de bousculade, pas de "jeux" dangereux (même pour "s'amuser"), pas de moquerie, ... Je n'ai pas le droit non plus de me rendre dans la cour du lycée.

Si je rencontre un problème, il y a toujours un surveillant sur la cour... je ne dois pas hésiter à aller lui expliquer ce qu'il se passe. Et si le bureau du Responsable Vie Scolaire est situé sur la cour, ce n'est pas pour rien !

Je n'oublie pas qu'il faut se ranger dès que la sonnerie retentit !



J'ai envie d'aller aux toilettes...

Je ne peux pas aller aux toilettes n'importe quand, mais seulement pendant les récréations. C'est interdit pendant les intercourrs. Si j'ai des problèmes de santé, je peux demander une autorisation exceptionnelle auprès du professeur du cours suivant.

Je dois prendre conscience que **les toilettes** sont loin d'être un lieu de liberté où chacun obéirait à ses propres règles. Elles sont comme à la maison un lieu régi par de très nombreuses règles de bienséance. (Exemples : Je tire toujours la chasse d'eau, je me lave les mains, je ne gaspille pas le papier toilette, je fais en sorte que tout reste propre...)



C'est à moi de prendre soin de mon collègue.

Je dois changer de salle...

Lorsque j'ai cours dans une autre salle, je range mes affaires afin de libérer la salle. Dans les couloirs et les escaliers, je circule à droite, je ne cours pas et je veille à toujours respecter les règles de politesse. Je garde le sourire, et si je croise un adulte, je lui dis bonjour et je lui laisse le passage.

Pendant les interours, je ne traîne pas. Je n'oublie pas que ce temps n'est pas une récréation. Je ne peux donc pas aller aux toilettes ni discuter avec des camarades d'autres classes. Si je ne change pas de salle, je dois rester à ma place dans le calme en attendant le professeur. Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné.

Si la classe dans laquelle je dois me rendre est occupée, je me rappelle de deux choses :

- ✓ La classe n'est pas un aquarium : c'est donc inutile de rester collé contre la vitre. Je me range le long du mur afin de laisser le couloir dégagé.
- ✓ À la fin d'un cours : j'attends que les élèves soient sortis avant de rentrer...



Je ne me sens pas très bien...



Le collège n'est pas autorisé à donner des médicaments aux élèves.



Aller à la Vie-Scolaire pour « éviter » un cours, un contrôle, n'est pas possible. Si vraiment je sens que je ne vais pas bien, je demande à la Vie Scolaire de contacter mes parents. Nous verrons ensemble s'il est possible qu'un de mes parents vienne me chercher.

J'ai un portable...



L'utilisation des portables **est formellement interdite** dans l'enceinte de l'établissement entre 8 h 00 et 17 h 10. Attention, si mon téléphone est visible, si jamais je m'en sers, ou s'il sonne intempestivement, il sera confisqué. Mes parents devront venir le chercher. D'autre part, l'établissement décline toute responsabilité en cas de vol.

Pour les élèves internes, il est autorisé à des moments très précis, le matin avant 8 h 00, ou le soir après 17 h 10. Attention il restera toujours interdit à l'intérieur des bâtiments.

Je ne peux pas faire de sport...

... La présence en E.P.S est obligatoire

INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'E.P.S. 7	INAPTITUDE PHYSIQUE A LA PRATIQUE DE L'E.P.S. 7
<input type="checkbox"/> Partielle <input type="checkbox"/> Totale ou le _____ de _____ h _____ à _____ h _____ du _____ au _____ Certificat médical joint : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Reste en cours <input type="checkbox"/> Reste en permanence <input type="checkbox"/> Motif _____ Signature Vie Scolaire ou Infirmerie _____ Signature Professeur d'E.P.S. _____	<input type="checkbox"/> PARTIELLE <input type="checkbox"/> TOTALE Je demande que mon enfant soit dispensé du cours d'E.P.S. NOM _____ Prénom _____ Classe _____ <input type="checkbox"/> Temporaire le _____ de _____ h _____ à _____ h _____ <input type="checkbox"/> Longue durée du _____ au _____ Certificat médical joint : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif _____ Signature des parents _____



Une dispense de la pratique sportive ne vaut pas autorisation d'absence au cours ! Seuls les élèves dispensés par le médecin pour l'année scolaire ou pour la totalité d'un cycle peuvent éventuellement être dispensés de présence au cours en accord avec le professeur.

- **Si je suis dispensé pour l'année ou pour un cycle...**

Je donne un certificat médical à mon professeur, qui remplit mon carnet de suivi, et j'attends qu'il m'indique ce que je dois faire.

- **Si je suis dispensé exceptionnellement...**

Je me présente au professeur avec le billet de demande de dispense (carnet de suivi) rempli par mes parents. Mon professeur décidera si je dois me présenter au bureau de la Vie Scolaire ou si je dois rester en cours.

J'ai besoin de documents administratifs

Je me renseigne auprès de la Vie Scolaire ou à mon professeur afin de savoir à qui je dois m'adresser (accueil, secrétariat, principal de l'établissement...).

Je pense aussi à régulièrement regarder le tableau d'affichage du collège qui est dans la cour de récréation. Toutes les informations du quotidien y sont affichées.



Si le professeur n'est pas là !...

Si un professeur tarde à arriver, j'attends tranquillement en classe ou sur le rang dans la cour. Si je suis délégué, je peux aller me renseigner auprès d'un surveillant.

Si le professeur n'est pas présent, il y a plusieurs solutions :

- Je peux avoir un autre professeur à la place.
- Je peux me rendre en salle d'étude après l'accord d'un surveillant. Cette Grande Salle est un lieu de travail, je n'oublie pas qu'il y faut le silence absolu et que je dois immédiatement sortir mes affaires.
« Le silence est le plus haut degré de la sagesse. » Pindare
- Je peux rester dans la salle car un travail peut m'être fourni.



Si un camarade d'une autre classe me dit qu'un professeur est absent, cela ne signifie pas qu'il sera aussi absent pour le cours prévu avec ma classe **ni que je serai libéré à ce moment-là !**

Les absences de professeurs sont affichées dans la cour de récréation sur le panneau d'affichage pour les élèves, ainsi que les emplois du temps de chaque classe pour la semaine. Cet emploi du temps est consultable via la plateforme « école directe ».



C'est l'heure de déjeuner !

Je prends mon repas au restaurant scolaire et je n'ai pas le droit de sortir du collège ni même de ramener mon repas au collège. La carte de cantine est obligatoire pour pointer, si je ne l'ai pas, je le signale aux surveillants.

Si j'ai une autorisation de sortie, par exemple si je suis externe, je rentre manger à la maison. Il n'est pas possible d'aller manger en ville avec les copains, la Vie Scolaire pourra refuser ma sortie.

Au self, je dois avoir une attitude correcte à table, ramasser les déchets tombés par terre et éviter de gaspiller la nourriture. Lorsque j'ai terminé de manger, je cède rapidement ma place aux autres camarades pour que toute le monde puisse manger. Il est interdit de sortir de la nourriture du self. Il y'a beaucoup d'élèves qui doivent manger en peu de temps, il faut que je participe au bon fonctionnement. Si mon comportement est incorrect, on peut me demander de faire du nettoyage en fin de service.



Les clubs !

Pendant le temps de la pause méridienne plusieurs activités sont proposées. Il faut s'engager pour l'année. En 2021 - 2022 voici les clubs qui étaient proposés :

Club danse / Club Louange / Club Techno / Club Journal / Chorale / Club rubik's cube / Club cartes magic ...

Je peux proposer un club mais je dois quoiqu'il arrive trouver un adulte pour nous surveiller.

Il est aussi possible pendant le temps du repas de se rendre au C.D.I pour lire ou travailler.



Les animations

Des animations et éventuellement des sorties scolaires et/ou des activités comme des journées à thèmes sont proposées tout au long de l'année. Je dois obligatoirement y participer, elles font parties de ma scolarité.

Le partage, la convivialité et la bonne humeur ne sont pas opposés au travail et à la discipline. Cependant, je dois prendre conscience que mon comportement doit s'adapter en fonction du moment, du lieu et du contexte. Par exemple il n'est pas possible de jouer aux cartes en classe ou en salle d'étude. En revanche, cela est tout à fait possible dans la cour, pendant les récréations.



Ma tenue vestimentaire

Je dois toujours avoir une tenue vestimentaire correcte. Dans le cas contraire, un membre de la direction reste seul juge de la tenue correcte et pourra demander d'en changer immédiatement. Un paragraphe sur la tenue vestimentaire à adopter est écrite dans le règlement intérieur situé dans mon carnet. Par exemple : pas de tenues de plage au collège.



A qui parler ?

Des copains qui m'embêtent, un souci à la maison ou des difficultés à me concentrer...

Un problème est moins lourd à porter si je ne le porte pas tout seul.

Il est important de parler. Plusieurs adultes peuvent m'écouter et m'aider : mon Professeur Principal, la Vie Scolaire, le Responsable de Vie Scolaire, la Directrice des Études...

Ces adultes sont soumis au secret professionnel et je peux donc avoir confiance en eux, ils ne seront pas là non plus pour me juger.

Je ne suis pas une « balance » !

Les agresseurs se servent de cette menace pour ne pas être identifié. Parler des violences dont on a été témoin ce n'est pas balancer, c'est témoigner. C'est un acte courageux.

Mettre des mots sur ce que l'on a vu, en faire part à d'autres, c'est casser la loi du silence et tenir tête aux intimidations des agresseurs qui redoutent d'être démasqués et punis. Bien souvent, ces violences sont interdites par la loi. La violence n'est pas une fatalité. Quand on témoigne, on ne balance pas mais on joue son rôle de citoyen responsable. De ce fait, on respecte la victime, on la protège et on reconnaît que malmené quelqu'un n'est pas normal. Ne pas laisser faire, c'est éviter que ces violences ne se répètent.

Parler, ça peut aider les autres...

Si un de mes copains est victime de moqueries incessantes, de violence ou de racket, cela peut lui gâcher l'année, je **dois donc** signaler ce qui se passe à un adulte. **Je dois aider un copain à sortir d'un problème. La non-assistance à un camarade pourra m'être reprochée.**

Je n'hésite jamais, jamais, jamais, à demander conseil aux adultes.



J'ai perdu quelque chose !

C'est possible et c'est bien triste. Et avant de dire « on m'a volé », je vérifie que mes affaires ne traînent pas quelque part, et, dans les jours qui suivent, **plusieurs fois**, je me rends à la Vie Scolaire pour chercher parmi les objets trouvés.

Et bien sûr, pour ne tenter personne...

- ✓ Je ne laisse pas ma trousse et mes affaires sur ma table de classe qui sera souvent occupée par d'autres élèves.
- ✓ Je ne laisse pas mes affaires trainer dans la cour.
- ✓ Je ne me sépare pas de mes objets de valeur.
- ✓ Le mieux, c'est d'ailleurs de laisser mes objets chez moi.



Mes parents m'ont donné de l'argent...

Pour les chocolatines du matin, pour la scolarité, pour un voyage ou une sortie scolaire...

Je n'amène pas de grosses sommes en liquide, ne laisse rien traîner, et je transmets le plus rapidement possible cet argent à la personne concernée.



Les sorties anticipées (après la cantine) et les entrées retardées de l'établissement (entre 8h25 et 11h25)

- **Au collège, aucun enfant n'a les autorisations d'entrées retardées et de sorties anticipées.**
- Les autorisations ne sont valables que pour les enfants dont les responsables légaux peuvent les amener après 8 h 25 ou les récupérer avant 17 h 00, et pour les enfants qui peuvent rentrer chez eux à pied ou à vélo. Cette décision est prise par les parents sur un document dans le dossier d'inscription.
- **Si j'ai l'autorisation d'entrées retardées ou de sorties anticipées, cela signifie que je ne suis pas comptabilisé dans les effectifs de l'étude au collège.** Si je dois être présent à titre exceptionnel je dois en informer la Vie Scolaire afin de me prévoir une place.
- Manger à la cantine est obligatoire. Aucune entrée retardée ne peut se faire après la cantine, et aucune sortie anticipée ne peut se faire avant la cantine sauf si je suis externe. Attention la Vie Scolaire contrôle les élèves présents à la cantine. Si l'entrée retardée doit de se faire après ou avant la cantine, il faudra un coupon d'autorisation dans le carnet de suivi.
- Si je suis dépendant des bus, je ne dois jamais avoir les autorisations d'entrées retardées ou de sorties anticipées. Le collège ne souhaite pas que des élèves déambulent en ville.
- Après une entrée retardée, je dois obligatoirement valider mon retour auprès de la vie scolaire.
- Je ne suis jamais autorisé à sortir entre deux cours.



Si j'ai besoin d'une autorisation exceptionnelle d'entrée plus tard ou de sortie ou d'absence...

The image shows two forms side-by-side. The left form is titled 'AUTORISATION DE SORTIE' and has fields for 'le' (date), 'de' (start time), 'à' (end time), and 'motif' (reason). It has a signature line for 'Signature Vie Scolaire'. The right form is titled 'AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DE SORTIE' and has fields for 'je demande une autorisation exceptionnelle de sortie pour l'élève' (student name), 'classe de' (class), 'le' (date), 'de' (start time), 'à' (end time), and 'motif' (reason). It has a signature line for 'Signature des parents ou responsable légal' and a small illustration of a group of people.

Je présente la demande de mes parents dans mon carnet de suivi sur le coupon prévu à cet effet à la Vie Scolaire.

Je n'oublie pas que :

- Les **rendez-vous médicaux** ne doivent pas être pris sur le temps de cours, quelle que soit la matière, et les **départs anticipés en vacances et les retours différés** ne sont pas autorisés.
- Toute absence pour convenance personnelle, si elle est accordée, peut donner lieu à une **récupération**.
- Les autorisations ne doivent pas être présentés en Vie Scolaire à la dernière minute.

La journée se termine

Avant de sortir, je n'oublie pas de ramasser les papiers, de fermer les fenêtres, d'éteindre la lumière, et de mettre ma chaise sur la table. Je prépare aussi mon carnet de suivi si je sors du collège, et je ne laisse pas mes affaires trainer.

Je ne dois pas m'attarder, mais attention, je ne dois pas non plus courir dans l'établissement.



L' accueil du matin et l' étude du soir

Si mes parents le souhaitent, je **peux être accueilli le matin de 7 h 30 à 8 h 00 dans l'établissement et en étude du soir le**, lundi, mardi, jeudi, jusqu'à 18 h 40, le vendredi jusqu'à **18 h 00**. Pour cela je dois être inscrit à l'année, ou je peux exceptionnellement m'y inscrire sur demande écrite de mes parents. Cet accueil du matin avant 8 h 00 et cette étude du soir sont payants, sauf pour les élèves pensionnaires.

Si je suis inscrit à l'étude du soir, mais qu'exceptionnellement je ne dois pas y aller, il faut le signaler par un écrit des parents dans le carnet de suivi à la Vie Scolaire. Le régime de l'étude du soir commence à 17 h 10, une sortie est possible à 17 h 30, 18 h 00 et 18 h 40.



Les réseaux

Je dois très régulièrement me connecter sur mon compte « école directe ». Mes codes sont donnés en début d'année. Je peux y retrouver plusieurs informations, notamment des devoirs, mon emploi du temps et mes notes.



Il y a un accès réservé aux parents, et un accès pour les élèves.

Je peux aussi **suivre**, « liker », ou **m'abonner** aux comptes officiels de l'Établissement :

Attention, les règles de bonnes conduites s'appliquent sur les réseaux.

Site Internet :  www.lasallesaintlouis.fr

Page Facebook :  [Ensemble Scolaire La Salle Saint Louis](https://www.facebook.com/EnsembleScolaireLaSalleSaintLouis)

Instagram :  [lasallestlouis](https://www.instagram.com/lasallestlouis)

Chaîne YouTube :  [Ensemble Scolaire La Salle Saint Louis](https://www.youtube.com/EnsembleScolaireLaSalleSaintLouis)

L'internat

L'internat, ouvert du lundi au vendredi, est une chance offerte à de nombreux élèves afin de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

Journée type Internat Garçon Collège	Journée type Internat Fille Collège
1 maître d'internat	1 maîtresse d'internat
M. DZIZMEDIAN	Mme FRUNEAU
• 6h45 : Réveil, toilette et rangement des chambres	• 6h50 : Réveil, toilette et rangement des chambres
• 7h30 : Petit déjeuner	• 7h50 : Petit déjeuner
• 8h25 : Début des cours	• 8h25 : Début des cours
• 8h25 - 17h00 : Emploi du temps externat	• 8h25 à 17h00 : Emploi du temps externat
• 17h00 : Récréation / Goûter	• 17h00 : Récréation / Goûter
• 17h30 : Etude surveillée	• 17h30 : Etude surveillée
• 18h40 : Récréation	• 18h40 : Récréation
• 18h45 : Diner et détente	• 18h45 : Diner et détente
• 20h00 : Montée à l'internat, temps libre et préparation pour la nuit	• 20h00 : Montée à l'internat, temps libre et préparation pour la nuit
• 21h15 : Temps calme et Etude pour les 3èmes	• 21h15 : Temps calme et étude pour les 3èmes
• 21h30 : Extinction des feux pour les 6, 5 et 4èmes	• 21h30 : Extinction des feux pour les 6, 5 et 4èmes
• 22h00 : Extinction des feux pour les 3èmes	• 22h00 : Extinction des feux pour les 3èmes

De nombreuses activités sont proposées le mercredi après-midi pour les internes et en voici quelques exemples :

Jeux de sociétés / N'oubliez pas les paroles / Karaoké / Chasse aux œufs / Activités sportives / Activités manuelles / Pique-nique / Chasse au trésor / Balade extérieure / Films / Jeux détente / Blind-test

Tous les élèves peuvent proposer et animer une activité.



PLAN DU COLLEGE



1	Accueil	1	Bâtiment Sainte Marie	6	Bâtiment Saint Louis	1	Lycée : Accès réglementé
2	Chapelle	2	Classe de Collège	7	Classe de Collège	11	Toilettes
3	Plateau Multisports	3	Cour du Collège	8	CDI		
		4	Salle Musique SAV	9	Salle d'Arts Plastiques		
		5	Salle Etude GSE	10	Vie Scolaire Collège		
			Self Collège		Laboratoires		